

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9

Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, r. 50 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

20 Mars 1883.

Dimanche soir, dans les cercles politiques, on était d'accord pour considérer le calme absolu de la journée comme un indice de la discipline qui règne dans les groupes anarchistes.

Quelques échauffourées partielles et facilement réprimées eussent bien mieux fait l'affaire du gouvernement.

L'abstention complète des anarchistes, sans diminuer en rien la gravité de la situation et sans faire disparaître aucune des causes de la crise, est faite pour prolonger l'anxiété qui règne dans les sphères gouvernementales et l'inquiétude qui pèse sur les affaires.

La rue a été calme. Les trente mille hommes mis sur pied par le gouvernement ont seuls troublé la tranquillité des rues, que les promeneurs du dimanche avaient eux-mêmes abandonnées.

M. Thibaudin avait consigné les troupes dans leurs quartiers; la Révolution avait consigné les siennes dans les faubourgs; et les deux armées ont également observé leur consigne.

Il faut toute l'infatuation de M. Ferry pour attribuer au prestige ministériel le résultat négatif de la journée de dimanche, résultat dû à la discipline révolutionnaire.

La soirée a été aussi calme que la journée; il tombait le soir une pluie abondante; les rues étaient presque désertes.

Aucun incident à signaler. Le *Figaro* dit que 27 arrestations seulement ont été faites dans la journée et toutes pour ivresse.

Dans la séance du 40 mars, M. Waldeck-Rousseau avait perfidement insinué que les adversaires de la République avaient soudoyé les pilliers de boulangeries.

« Ce ne sont pas, s'était écrié M. le ministre, des travailleurs qui entrent chez un boulanger en criant: « Donnez-nous du

pain! » et qui laissent voir qu'ils ont dans leurs poches plus de 60 fr. en pièces de 4 fr. »

Cela avait été dit d'une douce petite voix de pince-sans-rire et souligné spirituellement par une salve de gros applaudissements républicains.

Or, samedi, dans une réunion socialiste tenue à la salle Diderot, un citoyen Varennes a fait allusion au fait dénoncé par M. le ministre de l'intérieur.

« Quant à prétendre, a-t-il dit, qu'on a trouvé 72 fr. dans la poche d'un ouvrier, c'est faux; un ouvrier ne peut avoir 72 fr. dans sa poche. »

C'est vrai, a répondu une voix, celle d'un ouvrier charpentier qui est venu expliquer que ces 72 fr. étaient le produit d'un mois de travail, qu'on l'avait arrêté, puis relâché en lui retenant son petit pécule:

« On m'a relâché sans un sou; si je n'avais pas eu des amis, qu'aurais-je fait? Crever de faim ou voler! voilà la situation dans laquelle on m'a mis. J'en ai fait l'observation à ceux qui m'ont relâché. « Faites-vous coquin, si vous voulez, qu'ils m'ont répondu: la porte de la prison est toujours ouverte. » Eh bien! s'il en est ainsi, citoyens, je n'ai pas pris de pain vendredi, parce que je n'en avais pas besoin; mais à la première occasion, j'en volerai, puisqu'on m'y oblige. »

Ainsi disparaît la ridicule légende que M. Waldeck-Rousseau a essayé d'accréditer avec une bonne foi toute républicaine.

A Xérès, quatorze individus ont encore été arrêtés ces jours derniers, pour avoir pillé une maison de campagne sur l'ordre des chefs de la *Main-Noire*. Enfin, en Portugal, à Oporto, plusieurs Portugais, dont le rédacteur d'un journal socialiste, ont été incarcérés, comme prévenus d'affiliation à la *Main-Noire*.

Ces attentats répétés et ces complots commencent, paraît-il, à effrayer les gouvernements. La *Pall Mall Gazette* publie la dépê-

che suivante de Vienne au sujet des mesures de défenses internationales:

« La Russie a proposé aux autres puissances européennes de prendre part à l'établissement d'une police internationale de sûreté pour combattre les organisations secrètes de tous genres: anarchistes, nihilistes, féniens, etc. Le projet a été communiqué; il est basé sur le principe que le nihilisme et le socialisme sont des crimes de droit commun. La France, la Suisse et l'Autriche ont donné leur adhésion au principe de l'alliance antirévolutionnaire. »

On remarquera qu'il est question de l'adhésion de la France à ce projet mis en avant par la Russie. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle; mais il serait curieux de voir nos gouvernants, qui tous plus ou moins ont participé à des émeutes ou suscité des révolutions, tendre aujourd'hui la main aux gouvernements monarchiques pour résister à l'anarchie et poursuivre leurs anciens complices.

Quand la Russie a proposé cette alliance il y a deux ans, l'Angleterre l'a repoussée. Mais ce qui se passe à sans doute modifié les vues du cabinet de Londres. On prête à M. Gladstone l'intention de s'adresser à tous les gouvernements étrangers pour les inviter à s'entendre sur les moyens de mettre fin aux attentats commis par les criminels nihilistes, anarchistes, féniens ou autres. Si une seconde proposition vient en effet du cabinet de Londres, elle a grandes chances d'être acceptée par les cours européennes.

Seulement, nous nous permettons de douter de l'efficacité de ces moyens de police. Pour combattre les sectes, il ne suffit pas d'arrêter les criminels qui commettent des attentats; après eux en viennent d'autres qui continuent leur œuvre. Il faut frapper à la tête, c'est-à-dire arrêter les chefs, et ceux-ci, il faut l'avouer, échappent trop souvent par la lâcheté ou la honteuse complicité des gouvernements. Mazzini a été libre toute sa vie, protégé qu'il était, tantôt par l'un, tantôt par l'autre, suivant les intérêts de la politique du moment. Tant que les gouvernements ne

seront pas revenus à d'autres principes, ils resteront impuissants à dompter les sociétés secrètes.

Le 18 Mars en Province.

En province, comme à Paris, la journée du 18 mars s'est passée, presque partout, avec le plus grand calme, et dans les villes où des manifestations ont été tentées elles n'ont guère abouti qu'à des échecs.

A Nantes, au Havre, à Montpellier, Bordeaux, Béziers, Rouen, Toulouse, Armantiers, la tranquillité n'a pas été troublée un seul instant.

A Narbonne, les révolutionnaires, au nombre de 300, se sont consolés dans un banquet; à Lille, ils se sont plus modestement contentés d'un simple punch.

A Saint-Etienne, à peine vingt manifestants et une centaine de curieux, tous très-pacifiques.

A Roubaix, tout s'est borné à quelques rixes sans importance, avec les agents et les gendarmes.

Huit arrestations ont été opérées, et, dès midi, la ville avait repris son aspect ordinaire.

A Marseille, la conférence de Paul Minck n'a pas eu lieu « pour cause d'empêchement majeur », et les assistants, prévenus d'avance, se sont retirés sans aucun désordre.

Le gouvernement en a donc été partout pour ses belliqueux préparatifs et ses folles terreurs, et, dans cet anniversaire mémorable, ses adversaires, plusadroits que lui, ne lui ont laissé qu'un ridicule de plus.

Ce qui n'empêchera point, sans doute, les journaux officieux d'attribuer le calme de cette journée à l'attitude énergique (cliché connu) que le cabinet a su déployer. Mais on sait que: A vaincre sans péril...

A Ricamarie, près de Saint-Etienne, une patrouille de gendarmes, assaillie à l'improviste, a tué un individu et en a arrêté trois autres.

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Quoique cette scène eût pour Paul Moreau un puissant intérêt et qu'il eût vivement désiré en connaître la suite, il pensa qu'il était, avant tout, prudent de se ménager une retraite. Il se rappela alors qu'il avait vu deux voitures attelées stationner dans la cour d'honneur. Sans aucun doute ces voitures attendaient les visiteurs, et, cela étant, la porte cochère allait s'ouvrir pour leur livrer passage. Or, Paul se demandait s'il ne pourrait pas profiter de cette circonstance pour s'échapper sans être aperçu.

Tout en faisant ces sages réflexions, Paul Moreau avait gagné le long corridor, puis l'escalier de service, qu'il avait dégringolé aussi prestement que le lui permettait la majesté de son ventre. Il avait deviné juste. Comme il arrivait dans la cour, l'une des voitures se mettait en mouvement pour gagner la porte que l'on venait d'ouvrir. Paul se glissa derrière la voiture, et, demeurant dans l'ombre qu'elle projetait, put arriver sans encom-

bre sous le passage voûté qui conduisait à la porte de sortie. Un instant plus tard, il la franchissait sans avoir été remarqué et se trouvait sur la promenade des Anglais, libre désormais et délivré de toute crainte. Aussi, avant de quitter le lieu où venait de se passer cette scène bizarre, Paul voulut se repérer. Il fit quelques pas en arrière afin de saisir quelque indice qui l'aidât à reconnaître la maison, s'il en était besoin. Il constata tout d'abord qu'il avait devant lui l'une de ces somptueuses villas qui déjà, à cette époque, commençaient à peupler la promenade des Anglais. Aux rayons des lanternes qui bordaient la promenade, il put lire cette inscription sur la façade: *VILLA MÉDIC*.

Paul pensa alors judicieusement qu'il pourrait difficilement étendre le cercle de ses recherches ce soir-là. D'ailleurs, n'en savait-il déjà pas assez pour révolutionner le lendemain la paisible maison du docteur Cocherd?

M. Leroux et son fils, dans la conversation intime qu'ils avaient eue avec lui sur la place d'Antibes après le départ du papa Ricard, étaient en effet parvenus, non sans peine, à persuader à Paul qu'il n'avait rien à craindre pour son compte des projets d'avenir de sa cousine. Et, chose bizarre, loin de causer à Paul le plaisir qu'une pareille déclaration aurait dû lui faire, elle l'avait irrité, tant sa sottise et insupportable vanité gouvernait ce gros garçon! Aussi c'était avec une

véritable rage que cet homme, qui, cependant, n'était pas ce qu'on est convenu d'appeler un méchant, poursuivait maintenant Marius et, pour ruiner ses projets et briser sa vie, allait peut-être, par une action criminelle, briser aussi celle de cette douce créature qu'on appelait la Rose d'Antibes!

Paul, résolu à s'en tenir là quant à présent, reprit donc au plus vite la route d'Antibes pour y chercher un gîte.

Comme il tournait à l'angle de la rue Neuve, il fut rejoint par deux hommes qui causaient avec beaucoup d'animation. Ces deux étrangers attirèrent l'attention de Paul par le contraste de leur costume. L'un, le plus jeune, ganté de frais, cravaté de blanc, chaussé de bottes fines, serait sans doute de quelque soirée. L'autre, presque un vieillard, portait pour coiffure un bonnet de papier. Des savates traînaient à ses pieds. Quant au reste du costume, il disparaissait presque entièrement derrière un large tablier d'une toile grossière dont il eût été impossible de distinguer la couleur primitive, tant le malheureux tablier était couvert d'une épaisse couche de matières grasses et huileuses qui, peu à peu, l'avaient teint en noir.

— Comment! disait d'un ton de colère le plus jeune, à cette heure le tirage du journal n'est pas encore commencé?

— Non, bourgeois, répondit l'autre avec une parfaite insouciance.

— A quelle heure allons-nous paraître demain matin!

— Ah! quant à cela, bourgeois, ce n'est pas mon affaire; qu'on me dise de rouler et je roule, répondit l'homme que nos lecteurs ont déjà reconnu pour un vieil imprimeur.

— Pourquoi ne roulez-vous pas?

— Il nous manque vingt lignes pour terminer le journal.

— Et vous ne pouviez pas les trouver sans moi?

— Impossible!

— Il n'y a donc plus de cervelle sous ton bonnet de papier, mon vieil ours? demanda le journaliste en riant.

Le vieil imprimeur allait riposter; mais Paul s'étant approché du journaliste, le chapeau à la main, l'ouvrier se contenta de se retirer en gregnant en véritable ours qu'il était.

— Il vous manque quelques lignes pour votre journal, monsieur? demanda Paul Moreau.

— Oui, répondit le journaliste, et je ne vous cache pas que si vous aviez une nouvelle à me donner, vous seriez le bienvenu.

— Eh bien, monsieur, dit Paul, si vous le permettez, je puis vous donner une nouvelle à sensation.

— Parfait. Mais je suis un peu pressé. Si vous voulez me cerner la chose en marchant, commencez, je ne perds pas un mot.

Le *Journal de Roubaix* contient un long exposé de la situation de cette ville jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

Voici les points les plus saillants de son récit :

« Vers dix heures et demie, le bruit se répand que les manifestants se rassemblent au boulevard de Strasbourg et au boulevard d'Armentières.

« Ils sont cinquante environ, après avoir fait trois ou quatre fois le tour du quartier. Un seul agent de police les suit, accompagné de deux agents de la sûreté.

« Dans la Grand'Rue, une rixe s'engage entre deux ouvriers, un anarchiste et un républicain plus modéré; ils allaient en venir aux coups lorsqu'un agent de police les sépare immédiatement.

« Dans la rue Beaufort, que les manifestants suivent ensuite, ils sont cent cinquante environ. Plus un seul agent de police.

« Les anarchistes en profitent pour arborer par moment un drapeau rouge, qu'un de leurs chefs a apporté avec lui.

« On crie : « Vive la Révolution sociale ! » on s'arrête de loin en loin, pour rallier les trainards.

« Ralliement ! Ralliement ! » hurlent les chefs des groupes.

« A l'angle de la rue du Moulin-de-Roubaix et de la rue des Longues-Haies, les manifestants sont reçus par une quarantaine d'agents, qui leur indiquent du doigt la direction à suivre.

« Ils ne sont plus en tête qu'environ quatre-vingt, ils passent devant les agents sans rien dire, prennent la rue du Moulin-de-Roubaix dans la direction de la rue Saint-Jean, la parcourent sur une étendue d'environ cinquante mètres.

« Vive la Révolution sociale ! » crie un grand jeune homme entièrement vêtu de noir. Un signal est donné.

« Les manifestants font volte-face, se masquent et marchent vers le boulevard Gambetta. Les agents barrent la route.

« Les anarchistes prétendent passer et portent les premiers coups.

« L'un d'eux est enlevé. Les coups de poing et de pied pleuvent sur les agents qui ne dégainent pas, et qui, avec beaucoup de sang-froid et par une manœuvre habile, frappent deux ou trois manifestants et les enlèvent.

« Deux agents isolés sont attaqués et traités dans la boue. Deux civils se portent au secours des premiers. Leurs camarades arrivent, les délivrent et arrêtent les agresseurs.

« Pendant cette échauffourée, les habitants du quartier rentrent précipitamment dans leurs maisons, en proie à une grande frayeur. »

Chronique générale.

KARL MARX.

Karl Marx, qui vient de mourir à Argenteuil où il vivait très-retiré, a été le véritable

Sans plus réfléchir aux conséquences probables de son action, Paul raconta alors la scène dont il venait d'être témoin à la villa Médici. Il y ajouta même certains détails de son crû, trouvant sans doute que le journaliste n'accueillait pas sa nouvelle à la main avec une satisfaction assez évidente.

— Eh bien, dit-il, quand il eut fini, qu'en pensez-vous, cher monsieur ? Ne trouvez-vous pas que je suis un reporter ingénieux ?

— Ingénieux ! répondit le journaliste ; je crains même que vous ne le soyez trop.

— Comment cela ?

— Eh bien, s'il faut vous l'avouer, tout ceci, malgré les noms que vous citez, m'a l'air d'une fable.

— Monsieur !
— Quelles garanties pouvez-vous me donner de l'authenticité de votre récit ? car, enfin, je ne veux pas m'embarquer dans une mauvaise affaire.

— Monsieur, dit Paul, j'ai pour références les consuls de Naples et de Piémont. Je vous répète que tous deux étaient présents.

— Bah ! dit le journaliste, je me risque !

— A la bonne heure, donc !
— Oui monsieur, demain, en vous éveillant, achetez le *Conseiller des Étrangers*, et vous verrez si votre anecdote y fait bonne figure.

Le journaliste laissa Paul au milieu de la rue pour aller terminer son journal. Paul regarda

fondateur de l'*Internationale*. C'est en 1864 qu'il fonda cette grande association, héritier des idées de Lassalle et de Proudhon, et depuis cette époque jusqu'en 1873 il la gouverna souverainement. A cette époque, le Congrès de Genève vota sa déchéance et celle du Conseil général, parce que les anarchistes qui formaient déjà la majorité prétendaient que les divers groupes devaient être indépendants dans les questions de tactique locale.

Mais, quoique renversé, Karl Marx n'abandonna pas son idée; il organisa partout des associations nationales, indépendantes les unes des autres, mais basées sur le même principe, la grève périodique, et qui, toutes séparées qu'elles étaient, s'entendaient toujours sur le but commun.

C'est ainsi que le *Parti ouvrier* fut organisé en France; et à cette heure on peut constater la puissance de cette association plus forte chez nous que partout ailleurs, et surtout plus menaçante à cause de son nombre considérable d'adhérents.

Seulement, si l'idée première lui appartient, la direction lui échappa encore. Autoritaire et centralisateur, comme tous les fondateurs, il fut promptement débordé par les anarchistes qu'il avait enrégimentés, et qui, logiques avec leur principe, supprimèrent l'autorité et l'Etat sous toutes ses formes au profit de l'individu.

Ils gardent encore les moyens du maître, les grèves, pour combattre le capital, les complots, les attentats, la guerre civile enfin; mais ils écartent le maître, pour lui substituer la souveraineté de la secte.

Depuis quelques années, Karl Marx, non désabusé, mais renié par ses anciens compagnons, vivait à l'écart près de Paris, à Argenteuil, attristé de sa déchéance et plus encore des progrès du parti anarchiste. Sa disparition ne fait aucun bruit et ne laisse aucun vide.

Karl Marx avait deux gendres, qui peuvent être considérés comme les héritiers de ses idées, M. Longuet, un des principaux rédacteurs de la *Justice*, et M. Paul Lafargue, qui a participé jadis avec lui à la formation de l'*Internationale*.

Les artistes du Châtelet refusent de jouer le *Vendredi-Saint*. Voici la lettre qu'ils viennent d'adresser au directeur du théâtre à ce sujet :

« Monsieur le directeur,

« Vous nous avez fait savoir qu'en vertu du cahier des charges que vous avez fait avec la Ville de Paris, quand vous avez pris le bail du théâtre du Châtelet, vous aviez contracté l'obligation de jouer le *Vendredi-Saint*.

« Quand nous avons été engagés pour jouer la *Queen du Chat* à votre théâtre, il n'a été spécifié rien de semblable dans nos traités.

« Nous pensions que l'usage établi dans tous les théâtres de Paris serait également suivi au Châtelet le *Vendredi-Saint*.

« Nous ne pouvons admettre que le conseil municipal nous impose une obligation aussi arbitraire et entièrement contraire à

autour de lui; il était près de l'hôtel d'Europe, il y prit une chambre et se coucha, impatient d'être au lendemain pour connaître l'effet du brûlot qu'il venait d'allumer sous les pieds de Marius.

Aussi l'on peut bien penser que la première chose que fit Paul Moreau en s'éveillant le lendemain matin fut de demander le *Conseiller des Étrangers*.

Voici ce qu'il y lut :

« Nos lecteurs savent déjà par notre numéro d'hier que la magnifique villa Médici, située au bout de la promenade des Anglais, a été louée pour la saison par la plus ancienne assurément, et l'une des plus illustres familles de l'ancienne aristocratie vénitienne, la famille Anastasio, des princes de Verèse, à laquelle la République de Venise a dû son premier doge.

« Hier soir, outre les membres de la famille, une touchante cérémonie réunissait à la villa Médici quelques intimes, parmi lesquels le consul du Piémont et celui du royaume des Deux-Siciles. On y célébrait le mariage de la fille aînée du duc Ettore Anastasio, Lælia Anastasio, avec le docteur Marius, d'Antibes.

« Les jeunes époux partent, dit-on, aujourd'hui même pour Naples.

« Tous nos compatriotes se réjouiront de ce mariage, mais il causera en revanche une profonde déception aux pauvres d'Antibes, dont, avec le

docteur Cochard, M. Marius s'était fait la Providence. »

Comme on le voit, le journaliste avait sans vergogne enguirlandé le récit de Paul Moreau. Celui-ci, enchanté de la tournure que prenaient les choses, mit le journal dans sa poche, et, après avoir renouvelé sa garde-robe que sa chute de la veille avait achevé de mettre hors de service, il prit une voiture sur la place Masséna et se fit conduire en toute hâte à Antibes.

Il régnait une grande animation dans la maison du docteur Cochard.

Pendant la nuit précédente, un accident assez sérieux s'était produit à la clinique du docteur. L'infirmier alla frapper à la chambre de Marius, et, voulant l'éveiller, s'aperçut que Marius n'avait pas couché chez lui. On courut alors chercher le docteur Cochard. Mais qu'était devenu Marius ?

Voilà ce que la Rose d'Antibes demandait à sa vieille nourrice au moment où Paul Moreau fit son entrée dans le salon du docteur.

— Dame ! mamz'ella, répondait la nourrice, l'infirmier m'a dit comme cela qu'il s'était rappelé qu'hier au soir un bel équipage attelé de quatre chevaux était venu chercher M. Marius à la clinique.

— Mais où cette voiture l'a-t-elle conduit ?

— Ah ! dame ! mamz'ella, voilà ce que je ne sais pas, moi ! non, en vérité, je n'en sais rien.

— Et voilà ce que je puis vous apprendre, moi,

dit Paul Moreau en s'avancant.

— Vous ? dit la Rose d'Antibes avec un léger froncement de sourcils.

— Vous étiez donc avec lui ? dit Catherine, car vous n'avez pas couché à la maison non plus, vous.

— Je n'étais pas avec lui, répondit Paul, mais je sais où il a été, et je sais ce qu'a fait M. Marius depuis sa clinique hier soir.

« Je le sais, ma cousine, dit vivement Paul, je le sais.

— Dites-le donc.

Paul se gratta l'oreille.

— C'est que, en vérité, dit-il, je ne dois peut-être pas vous confier...

Cette fois, la Rose d'Antibes ne put réprimer un mouvement de colère qui effraya Paul.

— Puisque vous le voulez absolument, ma cousine, dit-il, je ne vous cacherais rien. Le docteur Marius a passé la nuit dans une famille italienne.

— Ah ! je sais, dit la Rose d'Antibes respirant enfin, une pauvre famille piémontaise !

— Une pauvre famille ! Non, ce n'est pas cela. La famille n'est ni pauvre, ni piémontaise. Elle appartient à la première noblesse de Venise, les Anastasio.

— Que me dites-vous là ?

— Ils habitent la villa Médici !

— A Nice ?

— Et l'aïeul est venu en grande pompe dans une berline à quatre chevaux chercher le docteur

de sir Charles Dilke ont été un instant inquiétés, mais ils ont facilement établi leur innocence. Les sergents recruteurs qui stationnent au coin du Parlement street ont déclaré que toute la journée des individus aux allures suspectes avaient rodé près du Parlement.

On en est arrivé à soupçonner jusqu'aux domestiques auxquels on fait subir un interrogatoire sommaire.

Au *Times*, on croit que l'explosion est due à la rancune de quelques-uns des ouvriers compositeurs congédiés tout récemment.

Des gentlemen et des boutiquiers ont offert leurs services comme constables officiels.

Le gouvernement est très-inquiet, car, d'après des instructions authentiques, cette explosion ne serait qu'un coup d'essai. Les lords et les députés sont affolés de peur. Ils agitent la question de savoir s'il ne serait pas prudent de tenir leurs séances en plein jour.

Une blanchisseuse qui passait cette après-midi avec ses paniers de linge a été arrêtée, les paniers ont été examinés par la police et au bout d'un quart d'heure la blanchisseuse a été rendue à la liberté.

A partir de trois heures, défense est faite aux camions de circuler autour du palais de Westminster.

La Compagnie des chemins de fer souterrains a pris également ses mesures. Des hommes d'équipe parcourent torches en main toute la ligne.

REVUE FINANCIÈRE.

En dépit des incidents politiques qui ont ému pendant la dernière semaine le marché financier, on peut dire que les dispositions de la place sont restées favorables.

En dehors de l'intérêt qu'ont les sociétés de crédit à soutenir le marché, il faut tenir compte du point d'appui sérieux que lui donne en ce moment l'abondance énorme des capitaux disponibles.

C'est ainsi que, malgré les différentes réactions qui se sont succédées depuis huit jours, le marché du comptant n'a cessé d'être actif sur les rentes, les obligations, c'est-à-dire les valeurs de placement.

Parmi les obligations, ce sont particulièrement celles du Foncier, obligations nouvelles de 1883, qui attirent en ce moment l'attention de l'épargne.

Elles donnent lieu à un nombre très-important de transactions qui viennent augmenter les arbitrages fructueux qui résultent des différences de cours entre ces titres et les obligations de chemins de fer.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie, la Compagnie Foncière de France et d'Algérie sont en ce moment l'objet de demandes sérieuses et basées, selon nous, sur l'avenir certain qui est réservé à ces valeurs. Il est évident, par exemple, que la réunion prochaine des Magasins Généraux de France, avec les Magasins Généraux d'Algérie, va créer un véritable et fructueux monopole pour les porteurs de ces titres.

Malgré les bruits de conversion du 5 0/0 en 4 1/2 0/0, qui paraissent décidément sérieux, si nous en croyons nos renseignements particuliers, les rentes françaises se sont maintenues fermes.

La liquidation du 15 mars qui a terminé la semaine s'est effectuée avec les plus grandes facilités toutefois le prix de l'argent a été un peu plus élevé qu'à la quinzaine précédente.

La Banque des Communes de France qui, pour la première quinzaine de mars avait bonifié de 2.80 0/0 à ses déposants en comptes de reports, a obtenu, pour cette fois, un intérêt de 3.28 0/0, ce qui fait presque 1/2 0/0 de plus.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR							
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.
3 heures 8 minutes															
6	45														
8	50														
1	25														
3	32														
7	15														
10	36														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.															
3 heures 26 minutes															
8	21														
9	37														
12	48														
4	44														
10	24														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.															

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué licencié à Saumur, et de M^e TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

VENTE

Par licitation,

D'IMMEUBLES

SITUÉS

Communes de Saint-Georges-Châtelais et de Concourson.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de Saint-Georges-Châtelais, par le ministère de M^e TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine, commis à cet effet.

On fait savoir qu'à la requête de :

- M. Valentin-Arsène Besson, instituteur, demeurant à Saint-Lézin, près Chemillé ;
- M^{lle} Aline-Marie Besson, célibataire majeure, couturière, demeurant à Concourson, ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n^o 12 ;

Et en vertu d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties, par le Tribunal civil de Saumur, le dix mars mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré ;

En présence ou eux dûment appelés de : 1^o M. Pierre Fouchard, cultivateur, demeurant à Concourson, au nom et comme tuteur naturel et légal du mineur Pierre Fouchard, son fils, issu de son mariage avec dame Marie Girault, décédée ;

Ayant pour avoué M^e Coquebert de Neuville, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, Grand'Rue, constitué pour lui ;

Et encore M. André Ditière, propriétaire, demeurant à Ligné, commune des Verchers, au nom et comme subrogé-tuteur dudit mineur Fouchard ;

Il sera, le dimanche huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de Saint-Georges-Châtelais et par le ministère de M^e Taureau, notaire à Doué-la-Fontaine, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION

Commune de Saint-Georges-Châtelais.

1^o Lot.

Une maison, située au bourg de Saint-Georges, composée de deux chambres basses à cheminée, deux greniers au-dessus, une cave voûtée dans laquelle est un pressoir, une boulangerie, une écurie et plusieurs autres petits toits ; un puits atenant à la cave, cour et jardin devant, le tout en un ensemble contenant trente et un are soixante-huit centiares, joignant au nord le chemin, au midi Besson, au levant Guibert et au couchant Martin ;

Sur la mise à prix de deux mille cinq cents francs, ci..... 2,500

2^o Lot.

Un morceau de terre, situé au Pâtis-Godon, contenant neuf ares cinquante-huit centiares, joignant au nord Beaumont, au midi Château, au levant Martin, au couchant Besnard ;

Sur la mise à prix de deux cents francs, ci..... 200

3^o Un morceau de vigne, situé au Bréchant, contenant trois ares vingt-sept centiares, joignant au nord Chauvreaux, au midi Chauvreaux, au levant Beaumont et au couchant Guibert ;

Sur la mise à prix de soixante-quinze francs, ci..... 75

4^o Un morceau de terre, situé aux Moulinots, contenant trois ares soixante-seize centiares, joignant au nord Courant, au midi un passage, au levant un chemin, au couchant Girault.

Mise à prix, soixante francs, ci 60

5^o Un pré, nommé le Pré-de-la-Grande-Rivière, contenant treize-neuf ares sept centiares, joignant au nord la rivière de Layon, au midi Laurencin, au levant Jolivet, au couchant Châteaueu.

Mise à prix, quinze cents francs, ci..... 1,500

6^o Un morceau de vigne, situé aux Grois, contenant deux ares soixante-deux centiares, joignant au nord Benoit, au midi Massoteau, au levant Cormier, au couchant un chemin.

Mise à prix, trente francs, ci.. 30

7^o Un morceau de terre, partie en vigne, situé aux Grois, contenant quinze ares soixante centiares, joignant au nord Chauvreaux, au midi Besson, au levant Robin, au couchant Hardouin.

Mise à prix, deux cent cinquante francs, ci..... 250

8^o Un morceau de vigne, aux Grois, contenant quatre ares quatre-vingt-sept centiares, joignant au nord le jardin de la maison ci-dessus désignée, au midi Robin, au levant Tremblay, au couchant Hardouin.

Mise à prix, cent francs, ci.. 100

9^o Un morceau de terre, à la Marchande, contenant sept ares quarante et un centiares, joignant au nord Guillonnet et autres, au midi Chauvreaux.

Mise à prix, cent francs, ci... 100

10^o Un morceau de terre, situé au Clos-Davy, contenant six ares huit centiares, joignant au nord la route, au midi Nizot, au levant Quetieau, au couchant Cormier.

Mise à prix, cent vingt francs, ci..... 120

11^o Un morceau de vigne, situé aux Sixte, joignant au levant Nizot, au couchant Claveau, au nord M. Gendron, contenant deux ares quatre-vingt-douze centiares.

Mise à prix, quarante francs, ci..... 40

12^o Un morceau de vigne, au Clos-Davy, contenant quatre ares seize centiares, joignant au midi M. Gendron, au levant Nizot et au nord Claveau.

Mise à prix, quatre-vingts francs, ci..... 80

Commune de Concourson.

13^o Un morceau de vigne, situé aux Charruaux, contenant dix ares sept centiares, joignant au nord la route, au levant Serpeller, au couchant Girault.

Mise à prix, cent cinquante francs, ci..... 150

S'adresser, pour les renseignements :

- A M^e TAUREAU, notaire à Doué, dépositaire du cahier des charges ;
- A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ;
- A M^e DE NEUVILLE, co-licitant.

Dressé par l'avoué soussigné, le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

BEAUREPAIRE.

BREVET DE CAUTIONNEMENT.

M. COULETEL, ancien greffier du Tribunal de simple police de Saumur, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (48)

Agence des Ventes ET LOCATIONS

L. RENARD

Ancien notaire, rue de Bordeaux, 56, Saumur.

MM. les propriétaires qui ont des maisons ou autres immeubles à louer sont priés de s'adresser à l'Agence des Ventes et Locations. M. Renard, sans aucuns frais pour eux, et tout en prenant leurs intérêts, facilitera aisément leurs locations.

L'Agence des Ventes et Locations s'occupe aussi des Recouvrements de toutes nature, et des fonds à placer. La plus grande discrétion est assurée également aux emprunteurs.

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

PARIS

INAUGURATION

DES NOUVEAUX MAGASINS

comprenant toute la façade sur la Rue du Havre, une partie du Boulevard Haussmann, toute la longueur sur la rue de Provence et partie de la rue Caumartin.

Vient de Paraître

le Catalogue général illustré, lequel sera adressé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande par carte postale ou lettre affranchie adressée à

M. JULES JALUZOT & C^o
Paris

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du PRINTEMPS.

EXPÉDITIONS FRANCO de Port de tout Achat au-dessus de 25 francs.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le PRINTEMPS se charge pour le compte de tous ses Clients sans autres frais que le remboursement des droits de timbre et de courtage à l'agent de change, de l'achat et de la vente au comptant de toutes valeurs négociables à la Bourse de Paris, ainsi que de l'encaissement gratuit de tous les Coupons échus. — Le produit de ces valeurs est sur demande conservé en compte courant à disposition, rapportant intérêt de 3 o/o l'an. — Un carnet de chèques est délivré aux déposants qui en font la demande.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

PLAGIER

Une Maison de Mercerie de gros demande UN PLAGIER.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon de Magasin de 18 à 25 ans.

S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LORRAIN, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprenante pour les Modes.

M^r LE RAY, avoué à Saumur, demande de suite un petit clerc, sachant bien écrire.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del D^r Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux fait disparaître promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé.

La FARINE MEXICAINE, dans un temps relativement court, fait cicatrizer les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLIERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871 ; Londres, 1862 ; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{re} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{re} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.